Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE ORDINAIRE

Selon l'art. 84 ReLATeC, la Commune de Broc met à l'enquête la demande de permis de construire présentée par :

Moret Concept Architecture Sàrl, à Charmey, aux noms de Christine Perrottet et Antoinette Bielmann, Broc, la création d'un sous-sol, remplacement d'un couvert PAC avec sondes géothermiques. Demande de dérogation à la distance à la roue communale, soit/sis sur l'article n°370 RF Broc, Chemin de Fin-Derrey 5.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 30 jours au plus tard, à partir de la date ci-dessous.**

SECRÉTARIAT COMMUNAL BROC

Broc, le 23 octobre 2026

Le Secrétariat communal